



N° 168
14 septembre 2005
Mensuel

Difficile concours de *La Gazette*

Le concours de *La Gazette* paru le 6 juillet et qui visait à reconnaître des bâtiments de l'Etat semble donner du fil à retordre à plus d'un lecteur. Le délai pour répondre n'étant pas échu, nous ne publierons les résultats que dans le prochain numéro. Aussi, vu la difficulté du concours et la date prévue de cette parution, **le délai pour répondre est prolongé du 15 septembre jusqu'au 30 septembre**. Il n'est donc pas trop tard pour tenter votre chance. N'hésitez pas, faites-vous aider, observez attentivement les moindres détails des photos et renvoyez votre bulletin même incomplet: vous avez toutes vos chances!

Les questions du concours se trouvent dans le n°166 téléchargeable sous le lien «Communication» ou «La Gazette» du site de l'Etat, <http://www.vd.ch>.

Dans ce numéro



Nouveau recteur à l'UNIL...

3



Moratoire sur les publications de l'Etat: une économie de 230'000 frs.

7

Le programme du Centre d'éducation permanente (CEP) sur internet.

7



Oser tous les métiers: animations spéciales pour les enfants du personnel.

8

Budget 2006: l'équilibre à portée de main



Pascal Broulis, chef du Département des finances, lors de la présentation à la presse du budget 2006.

La planification financière prévoit le retour à l'équilibre budgétaire pour 2007,

avec une étape intermédiaire en 2006. Le programme est tenu.

Pages 3-5

Libre circulation: le Conseil d'Etat recommande aux Vaudois de voter OUI

L'enjeu de la votation du 25 septembre est essentiel, aux yeux du Conseil d'Etat, pour la Suisse et pour le canton. C'est pourquoi il soutient l'extension de la libre circulation des personnes aux dix nouveaux Etats membres de l'Union européenne (UE) et aux mesures d'accompagnement. Il appelle les Vaudois à voter «oui», par une déclaration dont voici l'essentiel:

«Le 25 septembre prochain, les Suisses se prononceront sur une question essentielle pour leur avenir. Lors de la votation de 2000, ils acceptaient la libre circulation des personnes avec 15 pays membres de l'UE. Ils doivent maintenant choisir entre l'extension de cet accord aux 10 nouveaux Etats membres de l'Union ou un refus, synonyme de repli et de risque pour notre économie.

«Avec conviction, le Conseil d'Etat invite Vaudoises et Vaudois à voter massivement en faveur de cette extension. L'enjeu est

en effet considérable. L'extension de la libre circulation des personnes stimulera la croissance en Suisse, en permettant de recruter plus facilement la main-d'œuvre qui manque dans certains secteurs et en ouvrant aux entreprises suisses des marchés prometteurs. Appliquée depuis 2002 aux quinze premiers pays de l'Union européenne, la libre circulation s'est révélée positive. L'économie suisse a pu exploiter de nombreuses opportunités et le marché du travail n'a pas été bouleversé. Les salaires n'ont pas diminué et le chômage n'a pas augmenté.

«Un refus de cette extension priverait notre pays d'un facteur d'intégration et de croissance et ferait courir un risque majeur non seulement aux entreprises exportatrices, aux jeunes en quête de formation et d'expériences professionnelles, mais bien à l'ensemble de l'économie et de la population.»

A vendre: VW coc de collection, 1969, bleu en parfait état à voir absolument, nombreuses modifications, toujours dans un garage, utilisée occasionnellement. Prix à discuter. Tél. 079.333.04.58.

A vendre: Ford Probe, expertisée, Bordeaux métallisé, 163 chevaux, ABS, Airbag conducteur et passager, climatisation, vitres électr. et toit ouvrant, équipement cuir, dir. assistée, verrouillage central, spoiler + 3^e feu stop. Vendue avec 4 pneus hiver suppl. montés sur jante. Cause double emploi. Offre exceptionnelle! Frs 4'900.- Tél.: 021 791 75 03, jmliechti@hotmail.com, photo: http://johnjohn.populus.org/pix/. Au plus rapide...

A Vendre: Scooter Honda NES 125 @, 2004, 200km, état de neuf. Pour cause de double emploi. Prix neuf: frs. 5'250.-. Cédé: frs. 3'500.-. Tél. 079/306.52.82.

A louer: à Vevey, pour le 1^{er} décembre, superbe appartement de 140m². grand balcon, 2 grandes s-d-bains, 2 grands salons, 3 chambres, cuisine habitable, prox. transports, centre, place de jeux. Loyer 2700.- charges comprises. Tél.: 021 922 68 10.

A louer: grande maison à Châtillens (Oron), de 5 1/2 pièces, avec cachet, 200m², jardin, garage. Loyer: frs 2'200.-, sans les charges. Libre dès le 1^{er} octobre 2005 Tél. 021/907 23 07 Sandra Broquet.

A louer: de suite place de parc à la Place du Vallon 6 à Lausanne. Tél. 079/216.85.37.

Cherche à louer: appartement min. 3 1/2 pièces avec jardin et boxe pour cheval, avec parcs, de préférence dans la région du bois du Jorat ou la région d'Echallens, pour 2006 ou à convenir. Tél. 078/ 605 55 04.

Cherche à louer: apprenti laborantin recherche chambre ou studio, région Nyon, pour début octobre. Tél. 079 304 49 08.

Cherche à louer: jeune couple marié cherche un appartement 3-4 pièces avec balcon ou terrasse, région entre Cossonay et Cheseaux, tél: 076 377 36 21.

A vendre: à Miex sur Vouvry (VS), terrain d'env. 1300m² avec garages et chalet sur le plan magnifique vue sur la vallée du Rhône, tél.: 079 605 68 25.

Suite des annonces p.8



Editeur: Etat de Vaud.
 Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.
 Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.
 Ligne graphique: Fabio Favini.
 Impression: Presses centrales Lausanne.
 Correspondance à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.
 Téléphone: 021/ 316 05 15
 Fax: 021/ 316 40 52
 E-mail: info.gazette@vd.ch

Apprentissages et Caisse de pensions: paradoxe?

Les pages 6 et 7 de *La Gazette* du 31 août 2005 interpellent mon étonnement... En effet, en page 6 du mensuel on peut lire: «Promouvoir l'apprentissage à l'Etat de Vaud». Une initiative qui ne peut-être que félicitée, vu le nombre de jeunes qui restent en rade après leur scolarité obligatoire. Des responsables départementaux ont été recrutés afin de prospecter auprès des services pour augmenter le nombres de place d'apprentissage. Très bien pensé...

En page 7 du même mensuel on peut lire: «Caisse de pensions: les mesures proposées». Le nombre d'années de cotisations pour obtenir la rente maximale est portée de 35 à 37,5, ce qui implique un allongement de la durée de travail et l'âge de la retraite. Bien!!!

Comment dès lors placer les uns, lorsque les autres restent? Subtilité, paradoxe, qui peut me répondre?

N. Weber

Explication

Mises côte à côte la question de la promotion de l'apprentissage au sein de l'administration cantonale et celle de l'allongement de la durée de cotisation à la caisse de pensions peuvent paraître antinomiques. Cependant, il s'agit de deux réalités dif-

férentes. Ainsi, par exemple, une place d'employé laissée libre par une personne prenant sa retraite n'en crée pas une pour un apprenti. L'une sert au service ou à la production, l'autre a la fonction de former et nécessite un encadrement à cet effet. Par ailleurs les procédures d'engagement correspondantes sont bien distinctes.

Dans un contexte général où le nombre de places d'apprentissage s'avère être un réel problème de société, l'administration vaudoise en tant que premier employeur du canton doit contribuer de manière volontaire à améliorer la situation. L'Etat prend très au sérieux son rôle de «formateur» pour permettre aux jeunes d'entrer pleinement dans la vie active. Pour cette raison le Conseil d'Etat promeut une politique des apprentis ambitieuses et de qualité. Il considère que cette démarche entre totalement dans sa mission de service public. En outre, tous les apprentis sortant d'apprentissage ne restent pas forcément dans l'administration cantonale.

Le Conseil d'Etat estime qu'il est de sa responsabilité de prendre des mesures pour assainir la caisse de pensions, ceci afin d'éviter de devoir injecter, à terme, des sommes d'argent importantes. Les réformes structurelles adoptées résultent des négociations menées entre tous les acteurs concernés: les représentants de l'employeur, les représentants du personnel ainsi que les représentant de la caisse. L'allongement la durée de cotisation est l'une de ces mesures visant à pérenniser le financement de la CPEV.

DFIN

MOTS CROISES

Horizontalement

1. Les belles rendent les fous joyeux.
2. Attiré par le pôle.
3. Il croise le Talent en sifflant. Un nom pour «Art».
4. On y court en cas de revers de fortune.
5. Fit preuve d'une certaine hardiesse. Economie pour un département de l'Etat. Prénom pour un mafioso.
6. Une dentelière lui a fait connaître le succès.
7. Certains magistrats peuvent l'être après de longues luttes politiques. Une certaine manière de dire oui.
8. A trahi l'Helvétie. Imprimerie réunies en désordre.
9. Traduction trop fidèle.

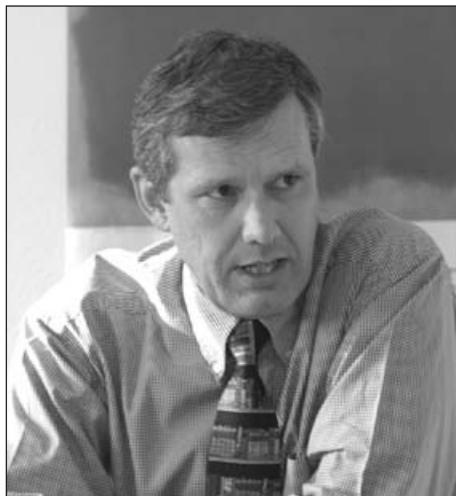
Verticalement

1. A remettre à sa place.
2. S'esclaffe au subjonctif. Un partenaire sur le marché du travail.
3. Mieux vaut ne pas ironiser avec de tels caractères.
4. Possessif. Diminutif pour ose.

5. Echappe à la fracture. Comme un ver.
6. Vers lyriques.
7. Brassens y voulait sa tombe. Pronom.
8. Forme un rond dans l'eau.
9. Apparence trompeuse..

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Université: recteur choisi



Le Conseil d'Etat a désigné le professeur Dominique Arlettaz, actuellement vice-recteur, en qualité de recteur de l'Université de Lausanne (UNIL). Le professeur Arlettaz entrera en fonction à partir du 1^{er} septembre 2006, pour une période de cinq ans. Selon la Loi sur l'UNIL entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005, le nouveau recteur a été sélectionné par le Conseil de l'Université, autorité délibérative de la Haute Ecole, puis proposé au Conseil d'Etat qui a entériné ce choix. La Commission de sélection comprenait trois membres du corps professoral, un représentant du

corps intermédiaire et un représentant des étudiants.

Actuellement vice-recteur de l'Université, Dominique Arlettaz est titulaire d'un doctorat en mathématiques de l'EPFZ. Professeur ordinaire à l'UNIL depuis 1994, il a été professeur invité aux Etats-Unis et au Canada. Dominique Arlettaz dispose d'une vaste connaissance du monde universitaire suisse et international. Il est au bénéfice d'une dizaine d'années d'expérience dans des fonctions de direction telles que président de section, doyen de la Faculté des sciences, ou encore vice-recteur, charges qu'il a accomplies avec une très grande compétence. Il a de plus été l'un des principaux acteurs de la mise en place des nouvelles facultés de l'UNIL (Faculté de biologie et de médecine, Faculté des géosciences et de l'environnement), et a également joué un rôle actif dans la constitution du *Triangle Azur* associant les Universités de Lausanne, de Genève et de Neuchâtel, de même que dans la mise en place du projet *Sciences-Vie-Société*.

Le nouveau recteur désigné dispose d'une année pour constituer son équipe de direction afin de préparer le futur plan stratégique pluriannuel destiné à fixer, entre l'Université et le Grand Conseil, les missions, tâches et objectifs de l'Université pour la prochaine législature. – Com.

Le Service de l'éducation physique et du sport au Comptoir suisse

«**R**sport!» Tel est – en cette année internationale du sport et de l'éducation physique décrétée par l'ONU – le message que lance le Service cantonal de l'éducation physique et du sport (SEPS), qui sera présent au prochain Comptoir Suisse.

Découvrir des sports méconnus

Le SEPS animera chaque jour deux aires de démonstration sportives de 22 mètres sur 12, en compagnie de clubs ou d'associations cantonales vaudoises. Parfois accompagnés de champions suisses ou internationaux, ceux-ci proposeront une démonstration de leur activité puis inviteront les personnes qui le souhaitent à une brève initiation. Pour beaucoup, ce sera l'occasion de découvrir des activités parfois méconnues telles que le tchoukball, la capoeira, le footbag, le tennis de table, les arts martiaux, l'haltérophilie, les claquettes ou le très spectaculaire trampoline. D'autres sports plus connus seront également présents comme le tennis, la

gymnastique, le badminton, l'escrime, le basket ou l'unihockey. Le sport handicap sera lui aussi évidemment de la fête.

Situé dans la halle 31, le stand du Service cantonal de l'éducation et du sport sera divisé en deux parties. La première reviendra sur les bienfaits du sport et sur les conséquences du manque d'activité physique. Des tests médico-sportif y seront proposés permettant de contrôler l'indice de masse corporelle, le volume respiratoire, la pression artérielle, la fonction cardiaque électrocardiographique, ainsi que le niveau de stress.

Sur l'autre partie du stand, le SEPS présentera les activités qu'il mène au profit de la population vaudoise (éducation physique à l'école, Jeunesse+Sport, Pass' Sport 50+, etc.). Différents concours et activités seront mis sur pied, parmi lesquels un grimper de perche qui permettra à chaque participant de faire gagner 5 francs à la Fondation d'Aide aux Sportifs Vaudois. – Com.

Comptoir Suisse, Lausanne, du vendredi 16 au dimanche 25 septembre.

Simplifions

Le projet de budget 2006 est plein de nouveautés. Il présente le déficit le plus bas depuis quinze ans. C'est le premier qui intègre pleinement les effets d'une démarche d'économie. C'est le premier depuis quinze ans qui prévoit une réduction de la dette du Canton. C'est aussi le premier qui signale une réduction du nombre des fonctionnaires. Ces nouvelles, au-delà de la froideur des chiffres, montrent un Canton capable de sortir la tête de l'eau, conduit par un gouvernement apte à tenir les engagements majeurs de son programme de législature. Ce résultat, on le sait, n'a pas été acquis sans douleurs ni grincements de dents. Mais qui oserait dire qu'il eût mieux valu ne rien brusquer, et continuer à laisser gonfler la dette en attendant un improbable sursaut de l'économie?

Cette fois, il y a quelque chose de plus que des sacrifices, des coups de rabots et des renoncements. Il y a, à travers la démarche DEFI, l'ouverture d'un espace de créativité, voire d'audace, dans lequel il est devenu possible d'alléger des contrôles, de simplifier des procédures et finalement de libérer du temps et de l'énergie pour améliorer les prestations. Ce n'est plus le «new public management», dont on a dû constater, ici comme ailleurs, qu'il était mal protégé contre ses propres dérives technocratiques. C'est plutôt un retour au bon sens, avec une utilisation appropriée des outils informatiques. C'est aussi, faute de pouvoir mesurer scientifiquement la productivité et contrôler méthodiquement le travail de chacun, l'importance croissante de l'autonomie du collaborateur, quel que soit son niveau dans la hiérarchie. On ne peut pas simplifier les procédures sans avoir confiance dans la capacité des gens à accomplir leur tâche par eux-mêmes et à adapter leurs méthodes de travail en fonction de l'intérêt public.

Acet égard, la simplification des procédures d'inscription aux cours du Centre d'éducation permanente paraît exemplaire (voir p. 7). Elle permet au collaborateur de s'inscrire lui-même par l'internet. Elle clarifie les responsabilités des partenaires intéressés en déchargeant les cadres d'une multitude de visas. Elle permet de réaliser une économie en réduisant le flux de papier et en renonçant à la publication d'un coûteux catalogue. Qui dit mieux?

Laurent Rebeaud



Projet de budget 2006 conforme à la planification financière

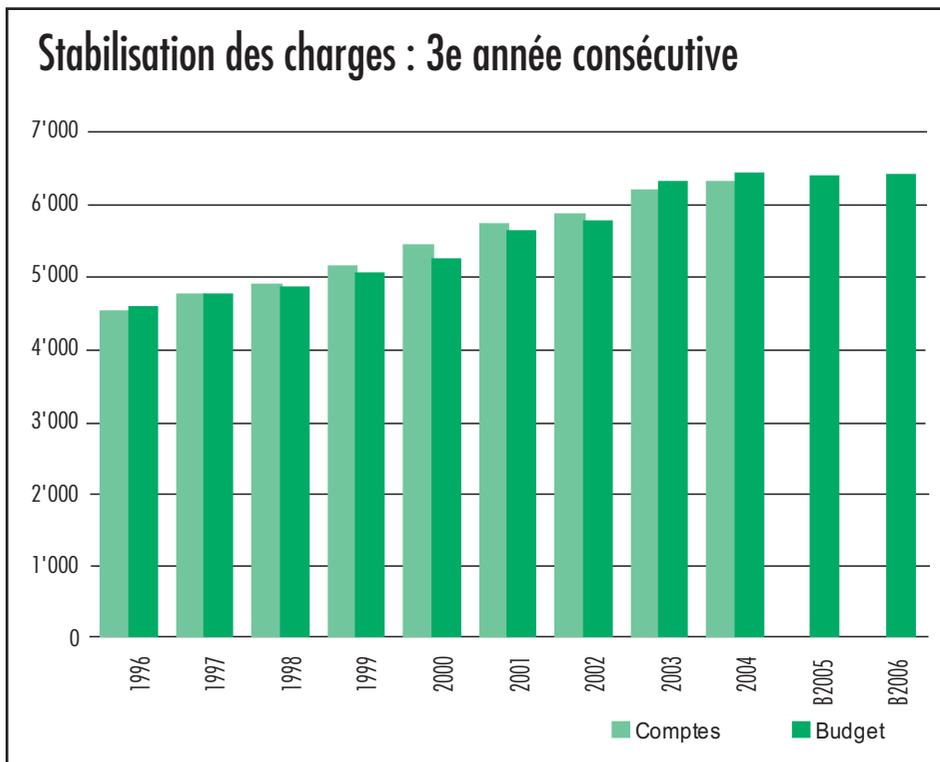
L'équilibre du budget, prévu pour 2007, est désormais à portée de main. Pas de surprises pour les collaborateurs de l'Etat: la plupart des décisions qui les concernent sont issues de l'accord salarial 2004-2008 et de la démarche DEFI.

Le projet de budget du Conseil d'Etat pour 2006 présente un déficit de 54 millions. C'est le plus bas depuis 15 ans. Il respecte la cible de la planification financière, qui prévoyait 47 millions. Il représente une étape décisive vers le retour à l'équilibre, prévu pour 2007. Il confirme la maîtrise des charges, qui sont pratiquement égales à celles de 2005, et fait apparaître pour la première fois une réduction des effectifs de l'administration cantonale.

Charges et des revenus: 2006 = 2005

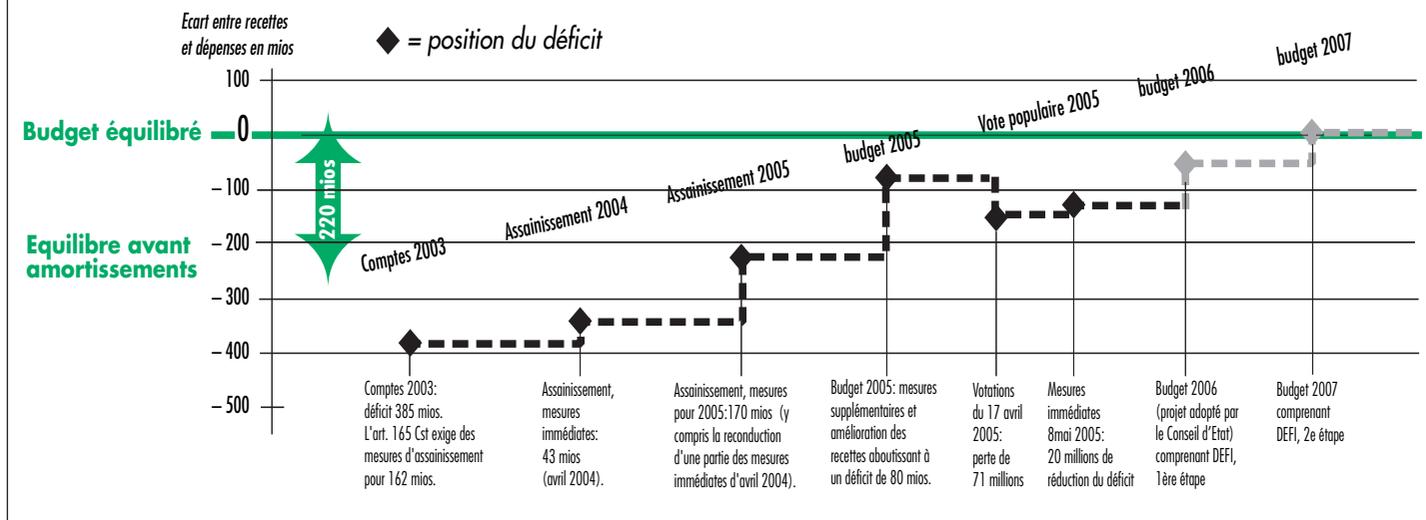
Le total des revenus prévus pour 2006 est pratiquement égal aux revenus inscrits au budget 2005 : 6,29 milliards, soit une croissance de 0,9 %. Les charges sont également stables : 6,35 milliards, soit une croissance nominale de 0,4 %, inférieure aux prévisions du PIB (+1,7 %) et de l'inflation (+1,1 %). Le déficit porté à ce projet de budget s'élève à 54 millions de francs.

Ce déficit est proche de la planification financière, qui prévoyait 47 millions. Il est inférieur au déficit 2005, budgétisé à 85 millions. C'est le plus bas depuis 15 ans.



celles du budget 2004. C'est moins que l'augmentation du PIB (1,7 %) et moins que l'inflation.

Etapas de l'assainissement financier de l'Etat de Vaud Situation en septembre 2005



Maîtrise des charges: le fruit d'un effort constant

La maîtrise des charges est le fruit d'un effort constant, depuis trois ans, du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale. L'augmentation des charges salariales est contenue par la convention salariale signée en 2004 avec la Fédération des sociétés de fonctionnaires. L'augmentation des dépenses dans les secteurs de la santé et de la formation est limitée, grâce au système des enveloppes budgétaires, à 0,25 %. Enfin, les économies découlant de la démarche DEFI, publiées en juillet dernier (60 millions) sont intégrées en totalité dans le projet de budget 2006.

Forte augmentation des dépenses sociales

Par rapport à la planification financière, le montant des dépenses sociales a dû être réévalué de près de 100 millions, ce qui reflète la précarisation croissante d'une partie de la population. Cette augmentation des charges est partiellement compensée par la réduction de la dette de l'Etat et le maintien à un niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt.

Contribution des communes

Quant à la participation des communes à l'assainissement financier du Canton, elle a été limitée pour 2006 à 28 millions, alors que la planification financière en prévoyait 50. Le Conseil d'Etat propose qu'elle se concrétise d'une part par le passage de 30 à 50 % de la participation des communes aux coûts d'exploitation des transports publics régionaux, d'autre part par une réduction à 3/12 de la rétrocession du produit de l'impôt immobilier, actuellement de 5/12. Ces mesures sont prévues pour deux ans, la contribution des communes devant être recalculée pour 2008 en fonction des effets de la nouvelle péréquation financière fédérale (RPT).

Poursuite des efforts d'assainissement en 2007

Le Conseil d'Etat considère son projet de budget pour 2006 comme une étape vers l'équilibre des finances cantonales, qui doit se réaliser, selon le programme de législature, en 2007. Il indique que les efforts de réduction des dépenses devront être poursuivis en vue de l'année 2007, notamment à travers la démarche DEFI. Il confirme son intention de mener cette démarche à son terme, convaincu que toute spéculation sur une augmentation du rendement de l'impôt serait irresponsable étant donné l'instabilité de la conjoncture et la volatilité des marchés financiers.

Pascal Broulis: «Nous savons que nous devons travailler avec les collaborateurs de l'Etat»

L'assainissement des finances cantonales sera le fruit d'un travail collectif, au sein du Conseil d'Etat comme dans l'ensemble de l'administration, estime Pascal Broulis, chef du Département des finances. Interview.

– Le ministre des finances est-il satisfait?

– Oui. Il me semble que nous avons maintenant un climat favorable au sein de l'Etat, qui nous permet d'avancer, pas à pas, vers le rétablissement de notre santé financière. Je ne verse pas dans un optimisme béat, et je sais que nous pouvons être frappés n'importe quand par des événements imprévus comme les effets indirects d'un ouragan ou une crise des marchés boursiers. Je sais aussi que nous ne sommes pas au bout de nos efforts. Mais cela ne m'empêche pas, aujourd'hui, d'être satisfait de constater que nous avons atteint, dans notre projet de budget pour 2006, les objectifs que nous nous étions donnés dans la planification financière.

«Cette réussite est due à un travail d'équipe au sein du Conseil d'Etat, où chaque chef de département a participé sincèrement à l'effort collectif. Elle est due aussi à l'engagement des chefs de service, notamment à travers leur participation à la démarche DEFI. Elle est due enfin à l'ensemble de la fonction publique, qui semble avoir compris l'intérêt que nous avons tous de sortir le canton des chiffres rouges. S'agissant de la fonction publique, je suis particulièrement heureux des accords que nous avons pu trouver avec la FSF sur la politique salariale et sur la Caisse de pensions. Ces accords ont pacifié le front intérieur. Ils montrent concrètement que les collaborateurs de l'Etat ne se comportent pas comme des privilégiés défendant leurs intérêts particuliers, mais qu'ils participent à l'effort général demandé à l'ensemble des partenaires de l'Etat et de la population vaudoise.

«Enfin – et c'est le principal aux yeux du Conseil d'Etat – la perspective de sortir bientôt le Canton des chiffres rouges nous permet de remettre sur les rails des projets pour l'avenir. Nous sommes sortis de l'ère où on lançait une pléthore de projets qui s'entrechoquaient et qu'il fallait abandonner en cours de route. Nous avons maintenant un nombre de projet réduit, avec de bonnes perspectives de réalisation. Je pense aux démarches de réforme interne, mais aussi à des projets porteurs dans le domaine socio-économique, comme l'accueil de la petite enfance ou le soutien des PME...»



– Pour la première fois, les effectifs de l'administration sont en diminution. La démarche DEFI ouvre la porte à des licenciements. Ne craignez-vous pas de répandre l'insécurité et la démotivation?

– Je ne peux pas exclure que certains collaborateurs se sentent désécurisés. Nous vivons une époque où chacun doit remettre en question des habitudes ou des avantages qu'on croyait acquis. Mais, dans l'ensemble, le climat me paraît bon. Nous veillons à éviter les excès. La démarche DEFI n'a provoqué jusqu'ici aucun licenciement collectif, et je pense que la plupart des personnes dont le poste a été supprimé retrouveront un emploi à l'interne. Nous savons que la rigueur budgétaire est nécessaire, mais nous savons aussi que nous devons travailler avec les collaborateurs, et non contre eux.

– Comment voyez-vous l'avenir, au-delà du budget 2006?

– On n'a pas fini. Même lorsque nous aurons retrouvé l'équilibre financier, nous devons rester rigoureux et poursuivre notre effort, sous peine de redégringoler dans la spirale des déficits. Nous devons rester mobiles et capables de nous adapter aux circonstances extérieures, car l'environnement global, sur lequel nous n'avons pas prise, n'est pas rassurant. Cela dit, j'ai confiance. L'harmonie et la cohésion sociale sont des atouts primordiaux pour toute communauté, qu'il s'agisse de la fonction publique ou du peuple vaudois. Le Conseil d'Etat en est convaincu et garde ces valeurs à l'esprit dans chacune de ses décisions.»

Interview LR

Formation continue: management et communication

Le Service de formation continue de l'Université de Lausanne organise un cours destiné à tous les diplômés de hautes écoles ou de formation équivalente, pouvant être amenés à occuper ou occupant un poste d'encadrement: **Psychologie du management**, placé sous la responsabilité du professeur Marcel Lucien Goldschmid.

Les prochains cours aborderont les thèmes suivants:

Module 16, *Devenir coach – nouveau rôle du cadre*, 5 octobre 2005 (différents types de coaching, le manager en tant que coach et questions éthiques, caractéristiques d'un bon coach et d'un bon coaché, outils et techniques du coaching, etc)

Module 17, *Optimiser le travail d'équipe*, 12 octobre 2005 (comment constituer et diriger une équipe efficace, dynamique de groupe, récompenser la performance individuelle et d'équipe, gestion de conflits, etc)

Module 18, *Augmenter le capital humain*, 19 octobre 2005 (attirer, développer et retenir les meilleurs talents, les 7 étapes de l'embauche à l'intégration, techniques de rétention, outils d'évaluation des collaborateurs).

Entraînement aux médias

L'Université de Lausanne propose d'autre part un cours d'un jour intitulé **Entraînement aux médias - II** à l'attention de toute personne ayant déjà l'expérience de passage à la radio ou à la télévision ou ayant déjà suivi un premier cours sur ce thème. Le nombre de participants est limité et le travail se fait en petits groupes pour permettre à chacun de s'exercer et de recevoir un feedback. Placé sous la responsabilité des journalistes Jean-Blaise Held et Marie-José Auderset, ce cours sera surtout axé sur exercices pratiques (interviews devant caméra et micro).

Inscription et renseignements: Service de formation continue, UNIL, Bâtiment central, 1015 Lausanne. Tél.: 021 692 22 94, jacqueline.burri@unil.ch, www.unil.ch/sfc.

Entraînement aux médias – II, vendredi 25 novembre, de 9h à 17h30. Attestation à la fin de la formation. Délai d'inscription: 3 novembre. Participation limitée.

Les p'tits plats de Marcelin

Un Gala de vins vaudois ouvrira la Semaine du Goût tandis que le Domaine de Marcelin participe au festin.

Les Vaudois ne démentent pas leur bon coup de fourchette lors de la Semaine du Goût 2005, qui se déroulera dans toute la Suisse du 15 au 25 septembre. Sur les quelque 695 événements organisés, 233 auront lieu en terres vaudoises tandis qu'un Gala de vins vaudois sonnera le lancement des festivités gustatives placées sous le parrainage d'un des plus fins gourmets du canton: Frédy Girardet.

Le Domaine de Marcelin, riche de son école d'agriculture, de sa station arboricole et de l'Office cantonal de la viticulture, s'est joint aux agapes et proposera à ses visiteurs de partir à la découverte de la Route

des épices du terroir. Au menu: légumes, fruits, vins, herbes et miel du domaine. Une rapicolante façon de rappeler la saveur et la valeur des produits de proximité. Les consommatrices vaudoises seront aussi de la partie avec un stand d'informations.

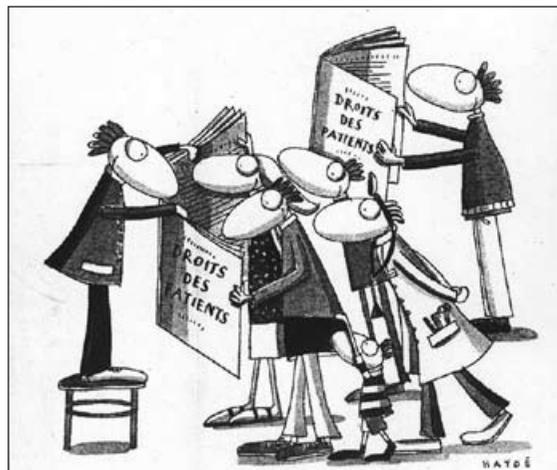
Plat découverte sur le thème «Les légumes et les épices du terroir de Marcelin», samedi 24 septembre, de 11h30 à 15h30, à l'école et station agricole de Marcelin, Morges. Place limitée à 100. Adulte: 20 frs, enfant: 10 frs. Animation pour enfants de 9h30 à 16h30. Tél.: 021 557 92 54. Tous les événements de la Semaine du Goût, du 15 au 25 septembre, sur www.gout.ch

Six cantons romands publient une brochure consacrée aux droits des patients

Pour la première fois dans le domaine de l'information en santé publique, six cantons romands s'allient officiellement pour une opération de communication commune et lancent la brochure romande *L'essentiel sur les droits des patients*. Tirée dans un premier temps à 70 000 exemplaires, la brochure a été élaborée par les cantons sous la conduite de Sanimédia, la cellule d'information du Service de la santé publique vaudois et en collaboration avec l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel. Les brochures seront diffusées par les cantons dans les hôpitaux, établissements médico-sociaux, centres médico-sociaux et autres lieux de soins.

L'objectif principal de cette publication est de sensibiliser le patient à ses droits car pour exercer pleinement ses responsabilités, le patient doit non seulement pouvoir disposer de droits renforcés mais également d'une information de bonne qualité, complète et objective. Celle-ci lui permettra de mieux évaluer sa situation et de faire valoir son point de vue. Il participera ainsi en toute connaissance de cause aux traitements qui lui sont proposés.

Afin de créer des synergies, les cantons vont être amenés à collaborer de plus et à partager leurs expériences dans le futur. Dans ce cas particulier, c'est le canton de Vaud qui



a fait office de précurseur avec la création de sa première brochure consacrée aux droits des patients en 2003. Il s'est avéré que la diffusion de cette information dans notre canton avait contribué à nourrir le dialogue entre les patients et les professionnels de la santé. Aujourd'hui, en collaboration avec les cantons participants, le plus grand dénominateur commun entre les lois cantonales a été recherché afin de proposer à la population un document simple et pratique aidant à la compréhension des différentes lois et répondant aux questions les plus souvent posées. JT

La brochure romande «L'essentiel sur les droits des patients» peut être commandée aux services de la santé publique des cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais et pour le canton de Vaud au 800 106 106 ou à info@sanimedia.ch.



Premiers résultats du moratoire sur les publications

Réduction des standards, meilleure utilisation de l'internet: le «moratoire» décidé l'an dernier par le gouvernement a déjà réduit d'un quart de million le coût des publications de l'Etat.

En réalité, le seul véritable moratoire touchait les mandats externes pour la création de nouveaux logos. Pour les publications sur papier, le Conseil d'Etat voulait qu'elles soient recensées, puis examinées une à une afin de déterminer si leurs objectifs de communication pouvaient être atteints à moindre coût. Dans la plupart des cas, les services ont procédé eux-mêmes à cet examen et proposé des mesures d'économies.

L'inventaire, encore incomplet, compte actuellement une centaine de publications. Quelques exemples de mesures pro-

posées ou déjà mises en oeuvre:

- le CCF renonce à l'impression de deux rapports annuels qu'il publiera uniquement sur l'internet;
- Le DFJ a supprimé une série de brochures rendues caduques par les changements de la loi scolaire et du cadre de l'évaluation, au profit d'une brochure plus générale complétée par des informations ciblées disponibles auprès des établissements et sur Internet;
- le SECRI renonce à un projet de flyer et de manuel cartonné pour les fusions de communes au profit d'une information

sur l'internet et d'une brochure modeste rassemblant l'essentiel des lois régissant les communes;

- le SPOP renonce à la quadrichromie dans son dépliant «Devenir Suisse» à l'usage des candidats à la naturalisation;
- *La Gazette* a appliqué la directive avant la lettre en réduisant de moitié le nombre de ses parutions.

Ce n'est qu'un début. La tendance des usagers à utiliser toujours davantage l'internet commandera, dans les années qui viennent, un réexamen régulier du volume et de la forme de la production d'informations sur support papier. – LR

La Cellule web rejoint le BIC

Dès la mi-septembre, le BIC et la cellule web ne feront qu'un. Objectif: exploiter les synergies entre les divers modes de communication et développer un centre de compétences au service de l'Etat, de ses services et de ses départements.

Première étape: la cellule web quitte ses locaux de la rue St-Martin pour emménager à la rue de la Barre, tout près du château, dans les locaux libérés par l'Office des affaires extérieures, qui s'installe au château.

Deuxième étape: le BIC et la cellule web fusionnent et donnent forme à une nouvelle entité, toujours rattachée à la Chancellerie d'Etat. Cette fusion devrait permettre de mieux utiliser les compétences des deux entités au service de la politique d'information et de communication de l'Etat. Elle devrait également contribuer à faciliter l'harmonisation des images graphiques de l'Etat, selon le concept de communication adopté récemment par le Conseil d'Etat.

La nouvelle entité conservera le nom de Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud. Il n'y avait en effet pas

de raison de lui trouver un autre nom, dans la mesure où l'animation et la mise à jour du site internet font partie intégrante de la politique de communication de l'Etat.

Le nouveau BIC, placé sous la direction de Laurent Rebeaud, aura pour tâche principale la mise en oeuvre du concept de communication du Conseil d'Etat. Il devra en outre être à même d'offrir des solutions «maison» sur l'internet, l'intranet ou sur papier, aux unités administratives qui n'ont plus la possibilité de financer des mandats externes.

Prestations internes

La fusion du BIC et de la cellule web s'inscrit dans l'objectif global du programme de législation visant à rapprocher l'Etat du citoyen. Pour l'internet, ce projet implique une collaboration étroite entre la Chancellerie et la Direction des systèmes d'information, en vue du développement de la cyberadministration. Il se traduira, à l'interne, par une nouvelle offre de prestations à l'usage des services et des départements dans le domaine de la communication. Ce sera l'objet d'un article détaillé dans une prochaine *Gazette*.

Le catalogue des cours CEP passe sur internet

La traditionnelle brochure présentant l'offre de cours du Centre d'éducation permanente, c'est fini. Il n'y aura plus, sur papier, qu'un dépliant contenant la liste des cours 2006.



JOEL CHRISTIN

Tout le reste, de la description des cours à la procédure d'inscription, se trouve, dès la mi-septembre sur le site www.cep.vd.ch. Explications avec le directeur du CEP, Pierre Jacot (photo).

- Pourquoi ce changement?

- Notre but était de simplifier et de clarifier l'ensemble des procédures relatives à la formation permanente des collaborateurs. L'actuelle procédure d'inscription est lourde. Elle requiert des signatures en cascade des supérieurs hiérarchiques du collaborateur, jusqu'au chef de service. Avec le nouveau système, le collaborateur sera seul responsable de son inscription vis-à-vis du CEP, et ses supérieurs auront accès à la base de données qui leur permettra de suivre son dossier de formation. En principe, il ne devrait plus y avoir d'inscriptions sur papier.

- Quel est le résultat financier?

- C'est difficile à évaluer avec précision. Nous aurons environ 3000 francs de frais d'impression la première année, mais nous économisons les 21'000 francs que coûtait l'impression du programme des cours. Nous gagnerons du temps, puisqu'il ne sera plus nécessaire de resaisir dans notre base de données les informations de quelque 3000 inscriptions présentées sur papier. Evidemment, nous avons dû consacrer du temps pour remodeler notre site internet, afin que la recherche d'information sur les cours et les inscriptions puissent se faire le plus clairement et le plus simplement possible. Il a aussi fallu préparer avec les services leurs procédures internes. Nous gagnerons du temps et de l'argent. J'espère surtout que tous les utilisateurs y trouveront leur avantage et qu'ils adopteront le nouveau système. Rendez-vous dans deux mois pour un premier bilan.

Oser tous les métiers: animations pour les enfants du personnel de l'Etat de Vaud

Et si les garçons s'essayaient aux soins infirmiers et les filles aux débats parlementaires? Chiche! Rendez-vous le 10 novembre prochain.

Le 10 novembre prochain a lieu la 3^e journée *Oser tous les métiers* (JOM) organisée par les Bureaux de l'égalité du canton de Vaud et de l'Université de Lausanne et le Département de la formation et de la jeunesse. Cette manifestation, dorénavant réservée aux classes de 5, 6 et 7^e années scolaires, permet aux filles de découvrir le travail de leur père et aux garçons celui de leur mère.

Cette année, deux animations spéciales sont organisées l'après-midi du 10 novembre, à Lausanne, pour les enfants des collaboratrices et collaborateurs de l'Etat de Vaud ou tout autre enfant de leur entourage proche, afin que filles et garçons bénéficient d'une occasion supplémentaire d'explorer de nouveaux univers.

Les garçons explorent la santé

Compte tenu de la sous-représentation des hommes dans le domaine paramédical, les garçons sont invités à explorer plusieurs facettes d'un métier de la santé exigeant et passionnant: infirmier. Au travers de simulations de soins exercées avec des étudiant-e-s de la Haute école cantonale vaudoise de la santé et de la Haute école *La Source*, les garçons pourront eux-mêmes expérimenter différents actes du métier. Quatre ateliers leur seront proposés: réanimation d'une personne inconsciente sur mannequin, mesure des contrôles vitaux (tension artérielle, pulsation et respiration) avant et après un effort, exploration de l'anatomie humaine à l'aide d'un buste artificiel et pratique du pansement aseptisé sur mannequin.

Les filles siègent au Grand Conseil

Quant aux filles, leurs aînées étant encore minoritaires dans les organes de décision politique du pays, elles sont invitées à découvrir la fonction de politicienne et à rencontrer des femmes et des hommes engagés dans la vie publique. Le temps d'un *Parlement des filles*, elles pourront occuper les sièges des



Infirmier, une profession à découvrir par les garçons lors de la journée Oser tous les métiers.

député-e-s, émettre leurs opinions, défendre leurs points de vue et voter symboliquement sur des idées issues de leur propre réflexion. Cette initiation au débat démocratique sera animée par la présidente du Grand Conseil et par des député-e-s. Lors de leur inscription, les filles communiqueront une idée qu'elles souhaiteraient voir appliquée pour le bien de la collectivité. Trois propositions seront sélectionnées pour être débattues lors du *Parlement des filles*.

Les parents intéressés peuvent commander par téléphone le dépliant d'information et d'inscription aux animations précitées auprès du Bureau cantonal de l'égalité ou le télécharger sur internet (*voir ci-dessous*). Délai d'inscription au 1^{er} novembre. Toutes les informations utiles leur seront transmises suite à leur inscription.

Soirée spéciale JOM

Après une journée d'exploration dans le monde professionnel, la JOM réserve encore des surprises à ses participant-e-s: animation théâtrale sur le choix professionnel, danse et musique, buffet gourmand, tirage au sort final des prix du grand concours JOM. Les enfants sont les bienvenu-e-s à cette soirée spéciale JOM qui se tiendra dès 18h30 à Lausanne le 10 novembre, de même que les adultes qui leur ont fait découvrir leurs métiers et/ou leur famille. Inscription jusqu'au 1^{er} novembre.

Inscription à la soirée JOM, dépliant relatif aux activités spéciales à télécharger, voir le site du Bureau cantonal de l'égalité: www.egalite.vd.ch. Contact: 021 316 61 24.

Expositions

Archives cantonales vaudoises, Chavannes. *Crimes et châtements. Selon des sources des XIX^e et XX^e siècles.* Une visite de l'immense diversité des fonds relatifs à la délinquance dont celui consacré au dernier condamné à mort exécuté en 1868 dans le canton. Lun., mardi, jeudi, vend.: 9h-17h, mer.: 14h-19h. Jusqu'au 6 janvier 06.

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. *Saudan & Valverde. Aux frontières de l'estampe.* Mardi-dim.: 11h-17h30. Du 23 septembre au 29 janvier 2006..

CHUV, hall principal, Lausanne. *L'art de la terre. Photographies d'Olivier Lasserre.* Biologiste et architecte-paysagiste, Olivier Lasserre est aussi un photographe qui appréhende la terre cultivée comme une architecture de plans et de lignes. Une démarche artistique qui interroge une activité humaine en mutation constante. Jusqu'au 24 novembre.

Musée de l'Elysée et Espace Arlaud, Lausanne. *reGeneration. 50 photographes de demain. 2005-2025.* A l'occasion de ses 20 ans d'existence, le Musée de l'Elysée offre ses murs ainsi que ceux de l'Espace Arlaud à 50 élus parmi 400 candidats, étudiants ou diplômés récents, représentant 21 nationalités. Une façon d'entrevoir la photographie de demain au travers des travaux de jeunes créateurs en émergence. Tous les jours, de 11h à 18h (Elysée) et mer-vend., 12h à 18h, sam.-dim., 11h à 17h (Arlaud). Jusqu'au 23 octobre.

Musée militaire vaudois, Morges. *Bushido, le sabre et le pinceau.* Tout savoir sur la culture des samouraïs, ces puissants seigneurs de guerre japonais. **Animations:** démonstration de tir à l'arc et d'arts martiaux, samedi 22 octobre, de 10h à 17h. Jusqu'au 27 novembre.



PETITES ANNONCES

Suite des annonces de la p.2

A vendre: à Miex sur Vouvry (VS), chalet (résidence principale) 4,5 pièces, 145 m² habitables, vue sur la vallée du Rhône à 15 mn d'Aigle ou de Villeneuve, fr. 495'000. Tél.: 079 605 68 25.

A vendre: à Anzère (Valais), studio 28 m², place du village, plein sud, vue, calme, entièrement rénové, proche de toutes commodités. Fr. 90'000,-. Libre de suite ou à convenir. 021 316 6354 (heure de bureau) ou 021 646 29 90 (soir).

Vacances: à louer à la semaine, à la quinzaine ou au mois, à Château-d'Oex (Géringoz), chalet tout confort, 5 personnes, places de parc, à côté des pistes de ski et de fond. www.chaletlamaisonnette.ch.